



Plus Proches

— Le magazine du SMETOM-GEEODE —

AVRIL 2025
#33

P. 11

Borne... TO BE ALIVE !



 **SmetomGeeode**
Proche du terrain, proche de demain.



P. 6
**Compostage :
Vers l'avenir,
et au-delà !**



P. 8
**Du neuf du côté
des déchetteries**



P. 10
**Cachez
ce dépôt
que je ne
saurais
voir...**

Vie pratique

SMETOM-GEEODE

Zone industrielle
Route départementale 619
77370 NANGIS

Horaires d'ouverture

- ➔ Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- ➔ Samedi de 9 h à 12 h
- ➔ Fermé tous les jours fériés, les week-ends de Pâques et de Pentecôte et les samedis en période estivale (absence de permanence à l'accueil)

Contact

Tél. : 01 64 00 26 45
contact@smetom-geeode.fr

Scannez-moi
pour accéder
au site du
SMETOM-GEEODE



Scannez-moi
pour accéder
à la page Facebook
du SMETOM-GEEODE



Les déchetteries

BETON-BAZOUCHES • BRAY-SUR-SEINE
GOUAIX • JOUY-LE-CHÂTEL • MORMANT
NANGIS • PROVINS • VERNEUIL L'ÉTANG
VILLIERS-SAINT-GEORGES
VULAINES-LÈS-PROVINS

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ	14 h - 17 h
Mardi	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h
Jeudi	FERMÉ	
Vendredi	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 17 h 20	
Dimanche	FERMÉ	

Fermées tous les jours fériés,
lundi de Pâques et lundi de Pentecôte

JE RECYCLE MES LAMPES

LAMPES ET TUBES À DÉPOSER DANS DES CONTENANTS ADAPTÉS :



Confiez-nous vos équipements en respectant les consignes suivantes :

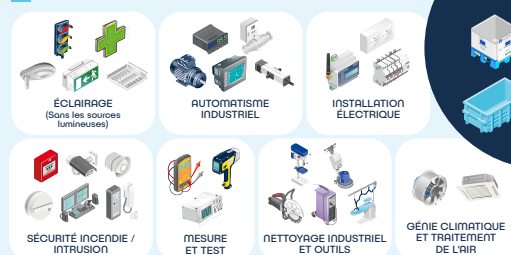


Que deviennent les lampes et les tubes collectés ?



JE RECYCLE MES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

ÉQUIPEMENTS À DÉPOSER DANS DES CONTENANTS :



CHOISIR LES CONTENANTS ADAPTÉS :



ÉQUIPEMENTS LOURDS À DÉPOSER AU SOL :



Confiez-nous vos équipements en respectant les consignes suivantes :



Que deviennent les équipements électriques collectés ?



L'édito du président

Chère Madame, Monsieur,

Pour une gestion des déchets durable, il est essentiel de mettre en place des politiques et des actions visant à réduire la quantité de déchets produits, à favoriser la réutilisation et le recyclage, ainsi qu'à assurer un traitement et une élimination appropriés des déchets.

Lors de la dernière édition, je vous ai parlé de l'extension des consignes de tri, aujourd'hui je souhaite aborder un autre sujet majeur pour le SMETOM-GEEODE, le tri des biodéchets, par le compostage domestique ou l'apport des biodéchets en points d'apport volontaire. Le SMETOM-GEEODE va durant l'année 2025-2026 déployer des moyens pour développer un nouveau geste de tri, les services se rapprocheront de vos communes pour la mise en place.

RECYCLAGE : APRÈS LES DÉCHETTERIES, VOILÀ LES VÉGÉTÉRIES

Du nouveau pour les déchets verts : qui sont en fait des déchets biodégradables résidus d'origine végétale. Le SMETOM-GEEODE va ouvrir durant l'année 2025-2026 deux végéteries pour nos jardiniers amateurs et professionnels, contrairement aux déchetteries, l'accès sera illimité. Celle-ci seront installées sur le territoire de la BRIE NANGISSIENNE et BASSEE-MONTOIS.

Concernant le verre, le SMETOM-GEEODE a déployé des colonnes aériennes dans différents quartiers pour inciter à ne pas jeter le verre dans nos poubelles. Le verre, un matériau qui a la particularité d'être recyclable à 100% et indéfiniment. L'amélioration du tri du verre constitue ainsi un enjeu majeur pour notre environnement.

Chacun peut agir. Car bien trié, un emballage sera valorisé et recyclé !

Plus de détails dans les pages suivantes,
Bonne lecture,

Eric JEUNEMAITRE
Président du SMETOM-GEEODE



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Eric JEUNEMAITRE

RÉDACTION EN CHEF

Service communication
SMETOM-GEEODE

CONCEPTION • RÉALISATION



CRÉDIT PHOTOS

Smetom-Geeode

IMPRESSION

Imprimé par Melun Impressions
Imprimé en 5000 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

Avril 2025
ISSN 2646-3911

Du fond du cœur...

SI LE SMETOM-GEEODE EST CONNU POUR ÊTRE L'ORGANISME CHARGÉ DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS, IL EST UNE ACTIVITÉ DONT BEAUCOUP IGNORE L'EXISTENCE : CELLE D'AIDER LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE.

Chaque année, le SMETOM-GEEODE se mobilise aux côtés de l'association La Provinoise dans le cadre de l'opération Octobre Rose, luttant contre le cancer du sein. En 2024, une partie des recettes générées par la ressourcerie au cours du mois d'octobre a été reversée à cette association, représentant un chèque de 1925 €. Dans le cadre du financement de leur participation au Championnat de France 2025, l'association de twirling-bâton, Les Diam's, s'est vue remettre, par le SMETOM-GEEODE, des articles provenant de la ressourcerie, afin qu'ils puissent être vendus sur leur stand du marché de Noël de Jouy-le-Châtel.

Enfin, suite au partenariat éco-responsable instauré entre le lycée des Pannevelles et le SMETOM-GEEODE, ce dernier a mis à disposition une benne de 15 m³, ainsi que deux bacs quatre roues pour le papier.



Entrez, c'est ouvert



LES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2024, L'ÉQUIPE DU SMETOM-GEEODE S'ÉTAIT MISE EN QUATRE POUR ACCUEILLIR PETITS ET GRANDS À L'OCCASION DES PORTES-OUVERTES ORGANISÉES À LA DÉCHETTERIE-RESSOURCERIE À PROVINS.

Soucieuse de sensibiliser les plus jeunes aux bons gestes, elle avait, ainsi, préparé des ateliers d'initiation au tri et au compostage pour les écoles primaires présentes, mais également une visite du site permettant de mieux comprendre la chaîne de recyclage. Le 28, l'ensemble des habitants a pu profiter du lieu à travers une série d'animations. Vous avez manqué celles de 2024 ? Pas d'inquiétude, **les journées portes-ouvertes reviennent cette année, les 23 et 24 mai.**

Au programme le 24 mai

DISTRIBUTION DE DEUX SACS DE COMPOST PAR FOYER, RÉDUCTION DE -50 % SUR TOUS LES ARTICLES DE LA RESSOURCERIE... ET BIEN D'AUTRES ACTIVITÉS ! VENEZ NOMBREUX !

Portraits

D'AGENTS

Le saviez-vous ?

Le budget du SMETOM-GEEODE, c'est 17 M€ en fonctionnement et 2 M€ en investissement. Le budget du SYTRADEM, c'est 14 M€ en fonctionnement et 7 M€ en investissement.

Laetitia GILBLAS

RESPONSABLE DU SERVICE
ADMINISTRATION/FINANCES



Patricia SOULEYREAU

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

PROCHES NE VOUS PROPOSE PAS LA DÉCOUVERTE D'UN MÉTIER, MAIS DE DEUX. PATRICIA SOULEYREAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES, ET LAETITIA GILBLAS, RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATION/FINANCES, NOUS PARLE DE LEURS MISSIONS AU SEIN DU SMETOM-GEEODE.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS TRAVAILLEZ-VOUS AU SMETOM-GEEODE ?

L.G. : Depuis 2008. Je suis entrée comme secrétaire des services techniques... avant de rejoindre celui des finances, dont je suis, aujourd'hui, la responsable.

P. S. : Douze ans ! Avant d'en être la directrice générale des services, j'en étais la directrice de l'administration et des finances.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

L.G. : Pour résumer, j'ai la charge, avec la directrice générale des services, de l'élaboration et de l'exécution du budget. Au cours de son élaboration, il exige sans cesse de confronter les besoins aux capacités financières disponibles... et de faire des choix. Choix qui peuvent être modifiés selon les priorités des élus. Il n'est donc pas rare de revoir plusieurs fois notre copie avant

de le voir adopté. J'encadre également le service des Ressources Humaines qui suit la carrière des 42 agents du SMETOM-GEEODE. Cela nécessite une certaine faculté d'adaptation.

P.S. : Je peux me comparer à une cheffe d'orchestre, veillant à ce que les directives des élus soient appliquées et que les services fonctionnent le mieux possible. Il m'appartient de donner à ces derniers l'envie de faire, de motiver les équipes. Et pour cela, quoi de mieux que déléguer et faire confiance !

EST-CE QUE LA SITUATION FINANCIÈRE NATIONALE A UN IMPACT SUR LE SMETOM-GEEODE ?

P.S. : Dans un sens, oui. Le SMETOM-GEEODE subit des hausses de prix contre lesquels il ne peut rien, car provenant de l'indexation obligatoire incluse dans ses marchés publics. Par ailleurs, si on regarde du côté des recettes, une partie provient des ventes de matériaux. La volatilité des prix a des répercussions. C'est notre rôle, avec Laetitia, d'essayer d'anticiper ces aléas en établissant des projections sur plusieurs années.

Compostage : VERS L'AVENIR, ET AU-DELÀ !

UNE PART DE NOS DÉCHETS MÉNAGERS, PROVENANT ESSENTIELLEMENT DE LA CUISINE ET DU JARDIN, EST D'ORIGINE ORGANIQUE ET PEUT ÊTRE VALORISÉE PAR LE BIAIS DU COMPOSTAGE. GESTE UTILE POUR LA PLANÈTE, CETTE PRATIQUE PERMET, AUSSI, DE RÉDUIRE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LE VOLUME DE DÉCHETS PRODUIT PAR PERSONNE ET PAR AN. AFIN D'ENCOURAGER SON DÉVELOPPEMENT, LE SMETOM-GEEODE A FAIT DU COMPOSTAGE UN DE SES CHEVAUX DE BATAILLE DEPUIS 2019. COMMENT ? PROCHES VOUS DIT TOUT !

Nourrissez votre jardin, pas votre poubelle

Qu'est-ce que le compostage ? C'est très simple ! Cela consiste à recycler les déchets provenant de la maison et du jardin pour en faire un engrais naturel, le compost. Si le compostage participe à la préservation de notre environnement, il est, aussi, un bon moyen de réduire nos déchets et lutter contre le gaspillage



Scannez-moi
pour accéder au guide
du compostage



alimentaire. Une initiative loin d'être inutile lorsque l'on sait qu'en France, en 2022, sur les 8,8 millions de tonnes de déchets alimentaires produites, 4,3 étaient encore comestibles ! C'est la raison pour laquelle le SMETOM-GEEODE a mis en œuvre, depuis 2019, une politique volontariste visant à sensibiliser les familles au tri des déchets et au recyclage, notamment par le déploiement de composteurs. Ceci a débuté par l'opération « 1000 composteurs », ouvrant à tout habitant la possibilité de bénéficier d'un composteur gratuit.

Depuis 2024, cette action prend un nouveau jour à la suite de l'annonce gouvernementale promouvant et généralisant le compostage sur le territoire français. Dans ce cadre, le SMETOM-GEEODE lance l'opération COMPOST'TOUR visant à fournir des composteurs en bois de 400 litres aux foyers des communes de moins de 1000 habitants. A cette heure, 1017 composteurs ont été distribués !

En juin 2024, le SMETOM-GEEODE, avec l'aide de la région Ile de France, a lancé une opération de composteurs collectifs à laquelle les communes de moins de 3 500 habitants pouvaient prétendre.

Les conditions d'accès :

- Avoir un référent communal
- Former les habitants de la commune

Des rendez-vous d'information ont été établis lors desquels la documentation nécessaire au bon fonctionnement des composteurs a été distribuée. Ces rendez-vous étaient nécessaires pour lancer la distribution des composteurs début 2025 dans une vingtaine de communes.



Un composteur, combien ça coûte ?

Deux modèles de composteurs en bois sont disponibles :

- **400 litres**, mesurant 74 cm de large, sur 83 cm de long et 91 cm de haut. **Son prix : 48 €.**
- **600 litres**, aux dimensions suivantes : 91 cm de large sur un mètre de long et 81 cm de haut. **Son prix : 60 €.**

Pour en faire l'acquisition, il suffit de remplir une demande sur le site internet www.smetom-geeode.fr (onglet « vos services »).

L'OBJECTIF : que tout le monde ait accès au tri des biodéchets dans sa commune et participe au recyclage des déchets alimentaires.

Quant aux communes de plus 3 500 habitants ?

Elles seront sollicitées afin d'établir des points de regroupement pour la collecte des déchets alimentaires des foyers. Pour les écoles et les centres de loisirs, des collectes seront effectuées dans les points de restauration.

L'avenir appartient à ceux qui se sensibilisent tôt

Parce que les jeunes générations sont les citoyens de demain, le SMETOM-GEEODE a fait le choix d'initier les enfants aux écogestes. Ainsi, après les poulaillers distribués gratuitement aux écoles volontaires, il lance une initiative, en lien avec les établissements scolaires, en vue de doter, ceux le souhaitant, de composteurs collectifs. Ceci s'est accompagné de rencontres avec l'équipe du SMETOM-GEEODE en vue d'enseigner les bonnes pratiques en la matière : d'abord aux enfants, et ce depuis plusieurs années, au travers d'animations scolaires développant les thèmes du tri et du recyclage. Ensuite, lors de rendez-vous avec les personnes référentes des composteurs scolaires.

Le saviez-vous ?

30 %, c'est en moyenne le pourcentage de déchets organiques pouvant être détournés des poubelles grâce au compostage. Ceci représente 450 kg de matière organique par an et la confection de 50 kg de compost.



Du neuf du côté DES DÉCHETTERIES

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE SES DÉCHETTERIES, LE SMETOM-GEEODE A ENTREPRIS, EN 2024, UNE SÉRIE DE TRAVAUX DANS TROIS DE SES ÉQUIPEMENTS : BETON-BAZOUCHES, GOUAIX ET VILLIERS-SAINT-GEORGES.

Les déchetteries de Beton-Bazoches, Gouaix et Villiers-Saint-Georges viennent de profiter d'une remise à niveau, permettant ainsi de clarifier les consignes de tri, mais également les signalétiques. Qu'il s'agisse des garde-corps ou de l'installation de préfabriqués pour les locaux de réemploi, l'action de modernisation menée a, ainsi, optimisé l'espace et conforté le niveau de sécurité. Alors que les travaux des sites situés à Beton-Bazoches et Gouaix ont été entamés fin 2023, ceux de la déchetterie de Villiers-

Saint-Georges ont suivi... Après avoir fermé en septembre 2024, cette dernière vient de rouvrir ses portes en février dernier.



Le tri, C'EST LA VIE !

LES VÉGÉTAUX VOUS ENNUIENT ? ET BIEN, LE SMETOM-GEEODE DÉVELOPPE UNE SOLUTION IDÉALE AFIN QU'ILS NE LE SOIENT PLUS : LA VÉGÉTERIE !



Le SMETOM-GEEODE accentue sa politique en faveur du développement durable en proposant aux habitants des communes adhérentes un nouveau service : la végétérie. Accessible à tous, cette plateforme peut accueillir tous les types de végétaux, sans limite d'accès. Ainsi, après l'installation de la première plateforme à Vulaines-lès-Provins, le SMETOM-GEEODE vient d'identifier un nouveau terrain pour héberger

une deuxième végétérie. Celle-ci sera à Gouaix ! Le début des travaux est prévu pour le deuxième semestre 2025. Et le SMETOM-GEEODE n'entend pas s'arrêter en si bon chemin ! En effet, une étude de faisabilité est en cours, sur la Brie nangissienne, en vue d'implanter une troisième végétérie.

A noter que la création des végétéries permettra l'optimisation des espaces dans les déchetteries. En effet, cela permettra l'accueil de nouvelles filières de tri. Un plus pour les nouvelles REP (Responsabilité élargie des producteurs) qui, comme le nom l'indique, visent à responsabiliser les producteurs des déchets qu'ils créent.

Le juste prix

ENLÈVEMENT D'ENCOMBRANTS, BROYAGE DE VÉGÉTAUX OU DE PAPIERS SENSIBLES... LE SMETOM-GEEODE PROPOSE, AUJOURD'HUI, UNE SÉRIE DE SERVICES PRATIQUES ACCESSIBLES À TOUS LES USAGERS HABITANT LES COMMUNES DE SON TERRITOIRE D'INTERVENTION. QUELS SONT LES TARIFS ?



Le SMETOM-GEEODE a fait un choix audacieux : celui de la **gratuité des services** !

Toutefois, une tarification est mise en œuvre dans certains cas :

- **BACS À DÉCHETS** : ils sont gratuits et peuvent être retirés au siège du SMETOM-GEEODE. Il est possible d'opter pour la livraison, au prix de 30 € TTC.
- **AMIANTE** : si pour les particuliers, le dépôt des cinquante premiers kilos est gratuit, chaque kilo supplémentaire est facturé 2,39 € HT. Pour les professionnels et les administrations, cette tarification s'applique dès le premier kilo déposé. De plus, ce matériau demandant un transport en contenant protégé, ce dernier est facturé 20 € HT.



- **DÉCHETTERIES** : l'accès aux déchetteries, dans la limite des passages autorisés, est gratuit, à condition de disposer d'une carte d'accès (demande à faire au siège du SMETOM-GEEODE, à la déchetterie de Provins ou après de la mairie). Il est, cependant, à noter que toute dégradation ou perte de carte nécessite l'établissement d'une nouvelle, laquelle sera facturée 30 € TTC.
- **BROYAGE DE VÉGÉTAUX ET ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS** : un montant de 30 € TTC est demandé au titre des frais de déplacements.

Le saviez-vous ?

Cette année, la campagne de broyage des végétaux se déroulera de début avril à fin novembre. Vous voulez vous inscrire ? Il suffit de vous remplir le formulaire de demande présent sur le site internet : www.smetom-geeode.fr.

Que faire de ses déchets verts ? Ils peuvent être déposés, sans limite, sur la plateforme située à Vulaines-lès-Provins. A savoir qu'en 2025, le SMETOM-GEEODE ouvrira deux nouvelles plateformes dédiées aux végétaux sur son territoire.

Cachez ce dépôt

QUE JE NE SAURAI VOIR...

EN 2024, LE SMETOM-GEEODE A COLLECTÉ 43,47 M³ DE DÉPÔTS SAUVAGES, C'EST-À-DIRE DE DÉCHETS ABANDONNÉS ILLÉGALEMENT SUR DES ESPACES PUBLICS OU PRIVÉS. UN PARTENARIAT AVEC LES MAIRIES A ÉTÉ MIS EN PLACE AFIN DE LUTTER CONTRE CETTE PRATIQUE.

Outre leur impact visuel, les dépôts sauvages sont une source de nuisances et présentent un risque de pollution des sols, pouvant générer des risques sanitaires. Afin de lutter contre ce phénomène, une charte, signée entre le SMETOM-GEEODE et les communes, prévoit, désormais, une procédure permettant la localisation, l'identification du type de déchet et son enlèvement (hors amiante). Cette intervention n'est possible que dans les communes ayant procédé à la signature de la charte et uniquement pour des dépôts sauvages



constatés sur les domaines publics. Par ailleurs, afin de limiter les récidives, les mairies peuvent disposer de caméras et de panneaux, fournis par le SMETOM-GEEODE. Une nouvelle arme pour combattre le fléau des dépôts sauvages !

Le tri, c'est chic !

VÉRITABLE CASSE-TÊTE POUR NOMBRE DE GÉNÉRATIONS, LE TRI SÉLECTIF EST DEVENU, DEPUIS L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI, UN VÉRITABLE JEU D'ENFANT.

Depuis 2023, le tri sélectif s'effectue réellement en un tournemain. Qu'elles sont loin les heures passées à séparer les différents contenants en fonction de leur matière. Oubliées ces colères homériques face à la complexité des consignes de tri sélectif. Aujourd'hui, trier n'a jamais été aussi simple !

En effet, tous les emballages en plastique, métal et carton sont à déposer dans le bac à couvercle jaune. Quant au papier ? Terminés les points d'apport volontaire, désormais, il trouve également sa place dans le bac à couvercle jaune. Et les capsules de café ? Eh bien, elles aussi, elles sont acceptées dans le bac à couvercle jaune. Difficile de faire plus simple, non ?

Le saviez-vous ?

Vous pouvez déposer vos piles et ampoules usagées en mairie. En effet, le SMETOM-GEEODE met à leur disposition des bornes de collecte. Un agent est chargé de leur relève, afin que ces dernières soient au maximum disponible.



Borne...

TO BE ALIVE !



DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE TRI, LE SMETOM-GEEODE MET À LA DISPOSITION DES USAGERS DEUX OUTILS DE COLLECTE : LE BAC À COUVERCLE JAUNE ET LES BORNES EN APPORT VOLONTAIRE. CES DERNIÈRES SONT PLUS SPÉCIALEMENT DESTINÉES AU RECYCLAGE DU VERRE ET DU TEXTILE.

Le SMETOM-GEEODE poursuit sa politique de déploiement de **bornes à verre** sur le territoire. Ainsi, il a procédé à l'installation de nouvelles bornes dans le quartier Champbenoist à Provins. L'objectif est de rapprocher les points d'apports volontaires des usagers. Cela facilite, en effet, d'autant leur geste de tri et permet de réduire la quantité de verre retrouvée dans les bacs à couvercle bordeaux. Rappelons que le verre est réutilisable à l'infini. Par conséquent,

ET N'OUBLIEZ PAS !
Depuis janvier 2023, le papier et les capsules de café sont à jeter dans la poubelle jaune !



le recycler, c'est réaliser des économies de matières premières, de déchets d'emballages et d'énergie.

Dans le même temps, le SMETOM-GEEODE prévoit d'accroître le nombre de **bornes Relais**. Pour mémoire, ces dispositifs peuvent recevoir les vêtements, textiles de literie, torchons... abîmés ou non.



Si vous veniez nous découvrir ?

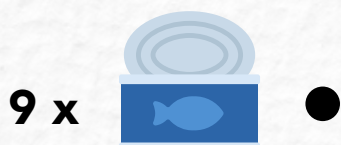
LE SMETOM-GEEODE ORGANISE DEUX JOURNÉES PORTES-OUVERTES À LA DÉCHETTERIE-RESSOURCERIE SITUÉE À PROVINS LES VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 MAI. VENEZ NOMBREUX !

Jeux

La fabrique à recyclage

Saviez-vous que vos emballages possèdent le super-pouvoir de se transformer en objet ?

Reliez les points correspondants pour savoir lesquels.



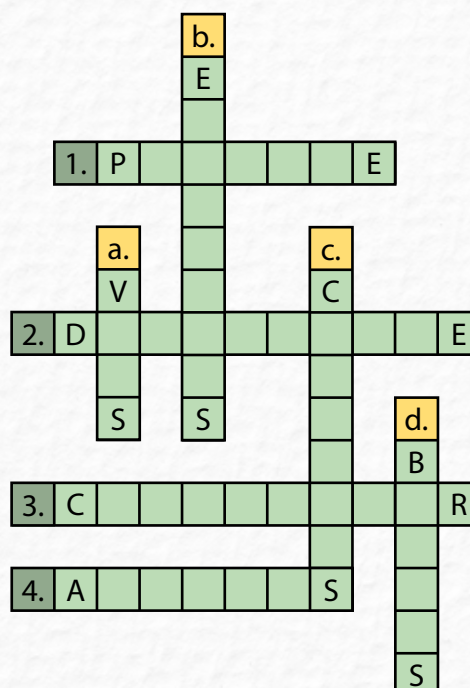
La collecte à mots

Horizontalement

1. On la trouve dans le jardin.
2. Qui se décompose par l'action de la nature.
3. On y jette des déchets biodégradables.
4. La famille des citrons et des oranges.

Verticalement

- a. Ils transforment les déchets en compost.
- b. Des restes de fruits ou de légumes.
- c. Elles mettent plus de cent ans à disparaître dans la nature.
- d. On les met dans la cheminée.



RÉSULTATS

La fabrique à recyclage

bouteille – doudoune / canette – vélo / boîte de conserve – boules de pétanque
La collecte à mots
Horizontalement : 1. pelouse 2. dégradables 3. composteur 4. agrumes.
Verticalement : a. vers / b. épiluchures / c. canettes / d. buches